

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée des métiers Jacques Brel - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée des métiers Jacques Brel - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (19917)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée des métiers Jacques Brel - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (19917)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	457	24

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques	Notes obtenues dans le parcours précédent et le résultat au test de positionnement	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'expression écrite et orale	évaluée durant un test de positionnement et un entretien organisé au mois de mai	Important
Savoir-être	Capacité à fournir des efforts	Implication dans les démarches (recherche d'un employeur) et dans son parcours de formation	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Connaissance du métier et de la formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série ST2S

- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Examen des dossiers par une commission en fonction des critères attendus

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Formation en apprentissage, un stage de découverte du métier est apprécié.

Signature :

Malika Elhabiri,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des
métiers Jacques Brel